

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EAUX-PUISEAUX

## Séance du 15 mars 2008

Le quinze mars deux mille huit, à dix heures, le Conseil Municipal, convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'EAUX-PUISEAUX sous la présidence de Monsieur Pierre JACQUIS.

Étaient présents : Pierre JACQUIS, Yves PHILIPPE, Jacques CHAMPAGNE, Jean-François CHERREY, Olivier PARISOT, Ysabel PLUSQUELLEC, Laurent MATHIRON, Joël LAGOGUEY, Catherine DIENNE, Francis LAMBERT.

Pouvoir de Gérard HOTTE donné à Pierre JACQUIS

Secrétaire de séance : Yves PHILIPPE.

\*\*\*\*\*

## ELECTION DU MAIRE

Sous la présidence de Monsieur Jean-François CHERREY, doyen du conseil municipal, 1 secrétaire de séance et 2 assesseurs sont désignés :

Secrétaire : Yves PHILIPPE.

Assesseurs : Catherine DIENNE et Laurent MATHIRON.

Après appel à candidature pour le poste de Maire, Monsieur Pierre JACQUIS propose sa candidature, puis le Conseil Municipal procède à l'élection du Maire.

**Monsieur Pierre JACQUIS** obtient 10 voix sachant que la majorité absolue est de 6, il est **proclamé Maire** du nouveau Conseil Municipal

## ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Pierre JACQUIS, le Conseil Municipal décide d'élire 2 Adjoint.

### **ELECTION DU 1er ADJOINT**

Après appel à candidature pour la poste de 1er Adjoint, Monsieur Francis LAMBERT propose sa candidature, puis le Conseil Municipal procède à l'élection du 1er Adjoint.

**Monsieur Francis LAMBERT** obtient 9 voix sachant que la majorité absolue est de 6, il est **proclamé 1er Adjoint** du nouveau Conseil Municipal

## **ELECTION DU 2ème ADJOINT**

Après appel à candidature pour la poste de 2ème Adjoint, Monsieur Yves PHILIPPE propose sa candidature, puis le Conseil Municipal procède à l'élection du 2ème Adjoint.

**Monsieur Yves PHILIPPE** obtient 10 voix sachant que la majorité absolue est de 6, il est **proclamé 2ème Adjoint** du nouveau Conseil Municipal

## **ELECTION DES DELEGUES** **AU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE D'ERVY LE CHATEL**

Après appel à candidature pour les postes de délégués titulaires et suppléants au Conseil de la Communauté de Commune et après dépouillement des votes, sont proclamés :

### **Délégués Titulaires**

- Monsieur Pierre JACQUIS, Maire avec 10 voix.
- Monsieur Francis LAMBERT, 1er Adjoint avec 8 voix.

### **Délégués Suppléants**

- Monsieur Jean-François CHERREY, Conseiller avec 10 voix.
- Monsieur Gérard HOTTE, Conseiller avec 9 voix.

## **ARRETES MUNICIPAUX**

Suite à l'élection du Maire et des Adjoints, délégation de fonctions est donnée à Monsieur Francis LAMBERT 1er Adjoint pour le Budget Communal et délégation de fonctions est donnée à Monsieur Yves PHILIPPE 2ème Adjoint pour le Service des Eaux.

## **INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Après délibération unanime, le Conseil Municipal **FIXE** les indemnités du Maire et des Adjoints sur la base mensuelle réglementaire aux taux suivants :

- Monsieur Pierre JACQUIS, Maire à 17% de la base mensuelle
- Monsieur Francis LAMBERT, 1er Adjoint à 4,80 % de la base mensuelle
- Monsieur Yves PHILIPPE ,2ème Adjoint à 4,80 % de la base mensuelle.